



COMMUNE DE SAINT ZACHARIE

REGION PACA /
DEPARTEMENT DU VAR /
PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6 : Annexes Ecrites

TOME 1 : LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SOGREAH Consultants
Direction Régionale Méditerranée
Le Condorcet – 18, rue Elie Pelas
BP 132 – 13 322 Marseille Cedex 16
Tél : 04 91 17 00 00 Fax : 04 91 17 00 12



PLU SAINT-ZACHARIE

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- A5c** CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : Zones où ont été instituées, en application de la loi n°62.904 du 4 août 1962 et du décret n°64.158 du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.
- Unité de gestion - Services communaux*
- Monsieur le Directeur de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale Le Tholonet CS 70064 13182 AIX EN PROVENCE Cedex 5*
- ☞ **Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement.**

- AC1** MONUMENTS HISTORIQUES : Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue. Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits. Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée. Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1er et 13 bis de la loi du 31 décembre 1913.

Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine - Agence de Toulon - 449 avenue de la Mitre - 83000 TOULON.

- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Eglise paroissiale Saint Jean Baptiste**
arrêté préfectoral du 02/12/1988
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Domaine du moulin blanc: Chapelle et salle dite des moulures dans l'ancienne ferme.**
Arrêté Préfectoral du 18/01/2002
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Domaine du moulin blanc: Château de Revoil: façades et toitures.**
Arrêté Préfectoral du 18/01/2002
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Chapelle des Pénitents**
arrêté préfectoral du 02/12/1988
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Domaine du moulin blanc: Parc paysager.**
Arrêté Préfectoral du 18/01/2002
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Domaine du moulin blanc: Pigeonnier en totalité.**
Arrêté Préfectoral du 18/01/2002
- ☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Domaine du moulin blanc: Allée conduisant au château avec son portail d'accès et terrasse du Château.**
Arrêté Préfectoral du 18/01/2002

- AC2** PROTECTION DES SITES : Sites inscrits. Sites classés. Zone de protection des sites créées en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifiée.

Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine - Agence de Toulon - 449 avenue de la Mitre - 83000 TOULON.

- ☞ **SITE CLASSE: Chapelle Notre Dame d'Orgon et ses abords rocheux**
arrêté ministériel du 22/05/1935

- AS1** CONSERVATION DES EAUX : Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du code de la santé publique et du décret n°61.859 du 1er août 1961, modifié par le décret n°67.1093 du 15 décembre 1967, pris pour son application. Servitudes attachées à la protection des eaux minérales instituées en application des articles L.736 et suivants du code de la santé publique.

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales Avenue Lazare Carnot 83072 TOULON CEDEX

- ☞ **Périmètres de protection de la source et forage de la Brise**

PLU SAINT-ZACHARIE

ANNEXES ECRITES – TOME 1 : LISTE DES SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

I4a ELECTRICITE : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques, Loi du 15 juin 1906, article 12, modifiée par les lois du 19 juillet 1922 , du 13 juillet 1925 (art298) et du 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938 et le décret n°67,885 du 6 octobre 1967,

☒ *Monsieur le Directeur RTE (Réseau Transport d'Electricité). TESE (Transport electricité Sud-est),
GIMR,46 avenue Elsa Triolet 13147 MARSEILLE CEDEX 08*

Groupe d'Exploitation Transport Côte d'Azur Lingostière St Isidore 06200 NICE

☞ **Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.**

INT1 CIMETIERES : Servitudes relatives aux cimetières instituées par les articles L.2223.1 et L.2223.5 du code général des collectivités territoriale.

☒ *Service communaux*

☞ **Cimetière communal de Saint Zacharie**

PT2a TELECOMMUNICATIONS : Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des articles L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du code des postes et télécommunications.

☒ *Direction régionale du service d'infrastructure de la Défense de Toulon - service domanialité, urbanisme, logement - B.P.31036 - 83057 TOULON CEDEX*

☞ **Faisceau hertzien de la Ste Baume au Mont Ventoux**

T8 RELATIONS AERIENNES : Code des postes et télécommunications (articles L. 54 à 64, R 21 à R 43). Arrêté interministériel du 21.08.1953 modifié par arrêté interministériel du 16.03.62. Circulaire du 16.03.62.

☒ *Monsieur le Directeur Régional de l'Aviation Civile du Sud-est 21 avenue Jules Isaac 13617 AIX EN PROVENCE CEDEX*

Direction des Travaux Maritimes Arsenal de Toulon B.P. 71 83800 TOULON ARMEES

☞ **Centre radioélectrique Marseille est - Le Régamas**
décret du 19/06/1975